

Entrez dans le Private Equity Institutionnel

PEQAN

Convictions 2023

AVEC PEQAN CONVICTIONS 2023,  
ACCÉDEZ À NOTRE SÉLECTION  
DE GÉRANTS INTERNATIONAUX

Fonds ouvert à partir de 03/06/2023, aux investisseurs professionnels et non professionnels.  
Ce document est une communication publicitaire. Veuillez vous référer au DIC et au Règlement avant de  
prendre toute décision finale d'investissement. **La durée maximale de blocage des fonds est de 10 ans.**

## LE CAPITAL-INVESTISSEMENT

Le capital-investissement ou Private Equity est la prise de participations dans des sociétés non-cotées en bourse, afin de permettre le financement de leur démarrage, de leur développement ou encore de leur transmission ou cession.

Un investissement dans un fonds de capital-investissement comportent des risques, notamment de perte en capital, d'illiquidité, de valorisation et de change.

## LA SOCIÉTÉ DE GESTION PEQAN

En investissant dans des fonds professionnels, l'objectif de Peqan est d'ouvrir le potentiel de performance du Private Equity Institutionnel à un large profil d'investisseurs privés pour lesquels cette classe d'actifs était jusqu'à présent difficilement accessible.

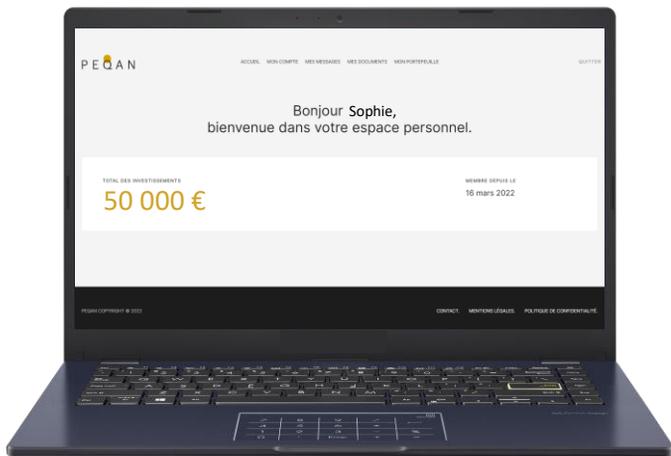
Jean-Philippe Hecketsweiler, président de Peqan et co-fondateur d'HLD, met son expérience d'entrepreneur et d'investisseur en Private Equity au service du développement de la marque et de son offre.

L'objectif de Peqan est de donner accès à des solutions d'investissement exclusives, conçues dans des formats adaptés à de nombreux profils d'investisseurs privés. Ces solutions sont digitalisées, et rendues accessibles à travers un large réseau de partenaires.

Peqan est une société de gestion, agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) sous le numéro GP-21000017.

## LA PLATEFORME DIGITALISÉE PEQAN

Nous proposons une plateforme digitale propriétaire permettant de gérer à distance l'intégralité du processus d'investissement, de la commercialisation à la liquidation du fonds :



1

**Digitalisation de la commercialisation :** via des outils digitaux réservés à nos partenaires distributeurs.

2

**Digitalisation de la souscription,** identification et classification clients, adéquation, vérification des documents, provenance des fonds, émission des documents de souscription, signature(s), archivage.

3

**Digitalisation du suivi et des reportings** au cours de la vie du fonds (appels de fonds, distributions, relevés de situation, etc.).

## NOTRE STRATÉGIE : LE LBO OU CAPITAL-TRANSMISSION

Le fonds de fonds correspond à une activité d'investissement qui consiste à investir via un fonds, ici Peqan Convictions 2023, dans des fonds de capital-investissement, qui eux-mêmes investissent dans des entreprises non-cotées. Cette approche permet de construire un portefeuille diversifié de fonds de Private Equity. Les fonds dans lesquels investit Peqan Convictions 2023 sont majoritairement des fonds de LBO ou « Leveraged Buy Out ». Ils cherchent à acquérir des parts majoritaires ou donnant droit à un certain niveau de contrôle dans des entreprises avec l'intention de :

- développer l'activité : croissance organique, croissance externe, amélioration de la structure de coût et donc des marges, ...
- d'en sortir avec un niveau de valorisation plus élevé, liée aux efforts fournis pour structurer et transformer la société, au secteur et aux conditions de marché
- de bénéficier de l'effet de levier

Les entreprises ciblées sont généralement des entreprises établies et rentables.

LBO  
Leverage  
Buy-Out

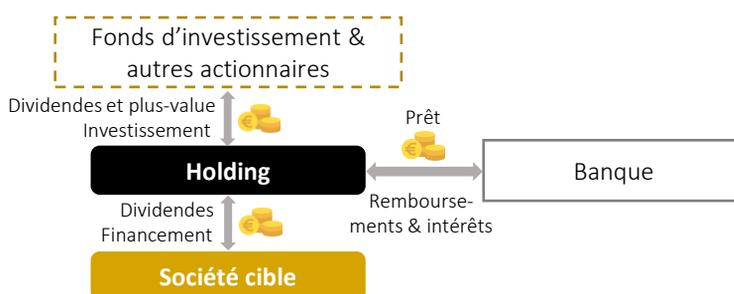
### Typologie de la société cible

Les fonds de LBO ciblent généralement des entreprises que leur société de gestion considère comme rentables, avec des perspectives de croissance sur un marché porteur et un niveau d'endettement jugé raisonnable.

### Structuration de l'opération

L'acquisition de la société cible passe généralement par une holding de reprise en partie financée par le fonds d'investissement et en partie par la dette bancaire.

La recherche de performance passe par trois dimensions sur lesquelles le fonds va chercher à travailler : (i) la croissance des résultats de la société, (ii) le remboursement de la dette bancaire contractée au moment de l'acquisition (iii) un niveau de valorisation cible supérieur à la sortie par rapport au point d'entrée. (expansion des multiples). L'activation et la réussite de ces leviers de création de valeur n'est pas garantie lors de l'opération de LBO.



### Accompagnement par l'équipe d'investissement – création de valeur

Les équipes de gestion peuvent accompagner le management de différentes manières lors de l'opération. Ces axes peuvent être les suivants, sans que la mise en place de ceux-ci ne soit garantie :

- Croissance du chiffre d'affaires – nouvelles géographies, lancement potentiel d'activités connexes, recherche d'optimisation du *pricing*, acquisition d'une entreprise complémentaire, etc.
- Amélioration des marges – travail sur l'optimisation des coûts & de la chaîne de valeur, etc.
- Redirection stratégique – réflexions sur l'abandon de certaines activités, concentration sur les activités les plus rentables, développement à l'international, etc.
- Supporter la gestion – assistance dans le recrutement de dirigeants clés, les gérants peuvent ainsi parfois tirer parti de leur réseau afin d'accompagner ou renforcer l'équipe de direction.

### Stratégie(s) de sortie souvent anticipée(s)

La société de gestion conseille les entreprises de son portefeuille sur les possibilités de sortie - introduction en bourse, vente stratégique ou rachat secondaire ie. via un autre investisseur financier.



# AVEC PEQAN CONVICTIONS 2023, INVESTISSEZ DANS NOTRE SÉLECTION ANNUELLE DE FONDS ET OPÉRATIONS DE LBO



## **INVESTISSEZ DANS L'ÉCONOMIE RÉELLE ET DÉCOUVREZ L'UNIVERS DES ENTREPRISES NON-COTÉES**

Peqan Convictions 2023 vous permet d'être partie prenante de l'économie réelle, et de participer au développement et aux projets de croissance d'entreprises non-cotées.



## **AVEC PEQAN, ACCÉDEZ À UNE SÉLECTION DE FONDS DE LBO DIFFICILEMENT ACCESSIBLES AUX INVESTISSEURS PRIVÉS...**

Peqan Convictions 2023 comprendra, principalement, plusieurs fonds de LBO institutionnels, de taille significative et de stature internationale, difficilement accessibles aux investisseurs privés.



## **... AINSI QU'À DES OPÉRATIONS DIRECTES AUX CÔTÉS DE GÉRANTS INSTITUTIONNELS**

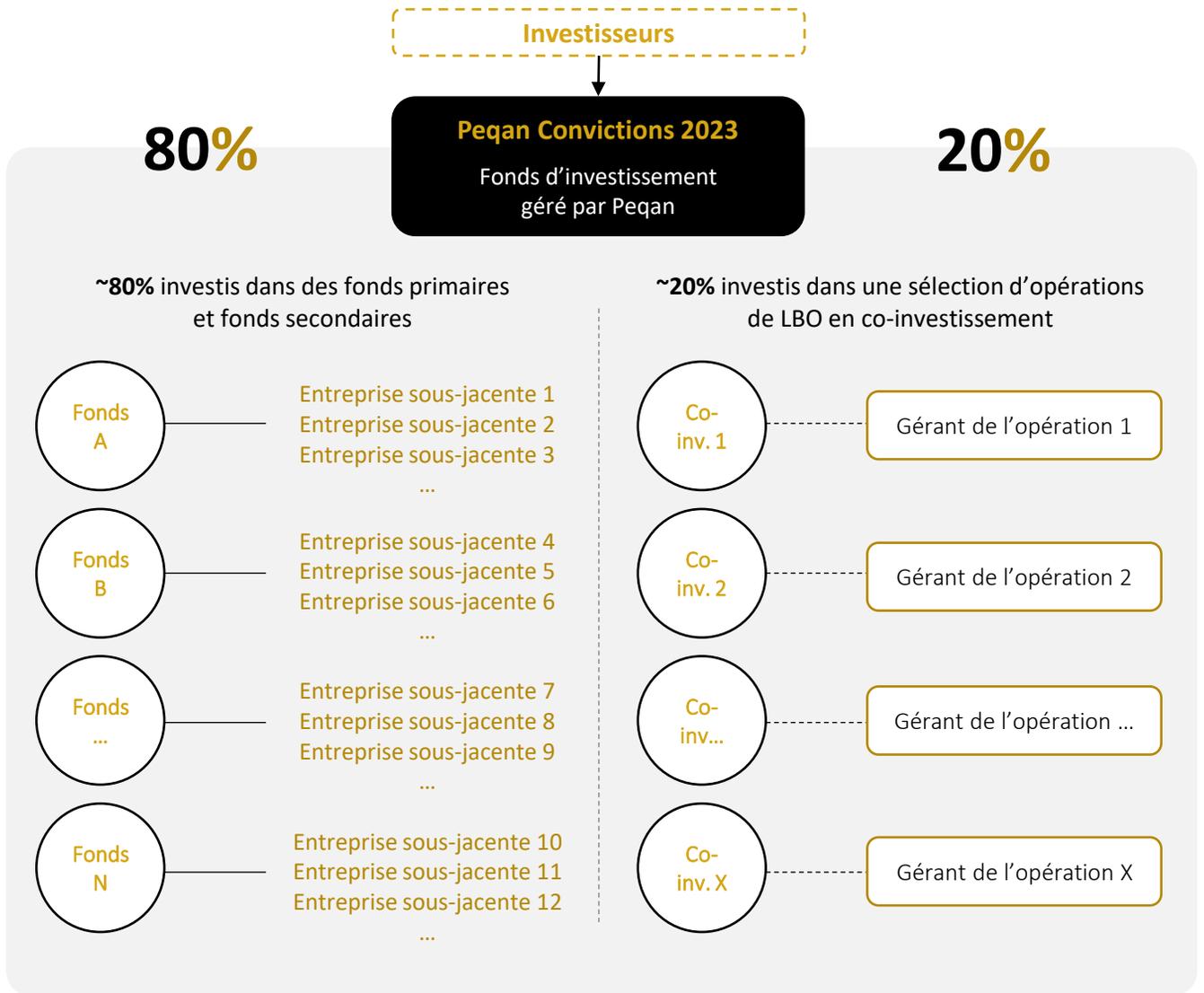
Peqan Convictions 2023 investira dans des entreprises en direct, en s'adossant à un gérant institutionnel en charge, avec le management, de la transformation et la structuration de la société.

L'objectif global de Peqan Convictions 2023 est de constituer un portefeuille sous-jacent d'une soixantaine d'opérations de LBO de différentes tailles, intervenant dans divers secteurs d'activité, zones géographiques...

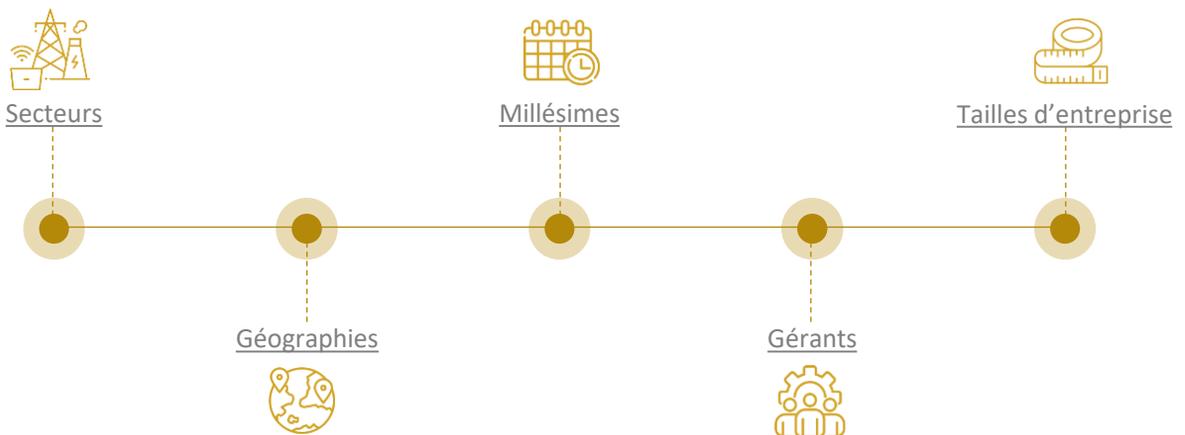
**L'INVESTISSEMENT DANS LE FONDS PEQAN CONVICTIONS 2023 PRÉSENTE NOTAMMENT DES RISQUES DE PERTE EN CAPITAL, D'ILLIQUIDITÉ, DE VALORISATION ET DE CHANGE.**

# FCPR PEQAN CONVICTIONS 2023 : COMPOSITION CIBLE <sup>1</sup>

A travers le FCPR Peqan Convictions 2023, vous bénéficierez d'une exposition diversifiée, directe et indirecte, à des opérations de LBO, au niveau mondial.



## AVEC UN OBJECTIF DE DIVERSIFICATION LARGE



<sup>1</sup> Le Règlement prévoit un total alloué aux fonds de LBO de 60 à 70% du portefeuille, aux fonds secondaires de 15 à 30%, et aux opérations de co-investissement de 10 à 30%. La répartition/ l'allocation du portefeuille a vocation à évoluer et est sujette à changement.



## CARACTÉRISTIQUES DU FONDS

Caractéristiques du fonds	
Forme juridique	FCPR – Fonds Commun de Placement à Risque
Valeur liquidative	Semestrielle
Période de souscription	1 an (prorogeable de 2 périodes de 6 mois à la discrétion de la société de gestion)
Période d'investissement	4 ans (prorogeable de 2 périodes de 1 an à la discrétion de la société de gestion)
Durée de vie du fonds	10 ans (soit en 2033)
Durée maximale de blocage	10 ans (soit en 2033)
Montant minimum de souscription	10 000€
Hurdle rate	8%
Carried interest	10%, avec full catch-up
SRRI – niveau de risque	6/7

Le fonds est à appels successifs ce qui signifie que le montant engagé par un investisseur est appelé progressivement par la société de gestion, pendant la période d'investissement comme pour les fonds institutionnels de Private Equity. Ces appels successifs permet d'optimiser le taux de rendement du souscripteur.

Le fonds est accessible en investissant en nominatif pur ou dans le cadre de l'assurance-vie luxembourgeoise (FID, FIC, FAS).

## INVESTISSEZ DANS LE FCPR PEQAN CONVICTIONS 2023 AU TRAVERS DE DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE PART

- Parts A1 : réservées aux personnes physiques et morales investissant un montant initial >10 000 mais <100 000€ dans le fonds
- Parts A2 : réservées aux personnes physiques et morales investissant un montant initial ≥100 000 mais <500 000€ dans le fonds
- Parts A3 : réservées aux personnes physiques et morales investissant un montant initial ≥ 500 000€ dans le fonds
- Parts A4 : réservées aux personnes physiques et morales répondant aux conditions définies dans le Règlement du fonds page 34

### COMPOSITION DES COÛTS

Nous supposons ci-après un investissement de **10 000€**. La composition des coûts met en avant le taux maximum de coût d'entrée autorisé : 5% (soit 0,5% lissé sur 10 ans), des coûts récurrents prélevés chaque année et des coûts accessoires prélevés sous certaines conditions. Vous trouverez plus de détails dans le Règlement du fonds et des DIC Priips.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après 10 ans
Coûts d'entrée	Les droits d'entrée (5% maximum du prix de souscription) sont payés par le souscripteur au moment de sa souscription. Ils sont versés au distributeur pour sa prestation de distribution des parts du Fonds.	Jusqu'à 500 EUR sur 10 ans Jusqu'à 0,5%/an
Coûts de sortie	Il n'y a pas de droits de sortie.	0 EUR 0%
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion <sup>1</sup> et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces frais recouvrent notamment les frais de gestion et de fonctionnement du fonds (frais de gestion perçus par la société de gestion, frais de distribution, frais dépositaires, honoraires des commissaires aux comptes etc...).	Parts A1 : 1,84%/ an soit 1 840 EUR sur 10 ans Parts A2 : 1,69%/ an soit 1 690 EUR sur 10 ans Parts A3 : 1,54%/ an soit 1 540 EUR sur 10 ans Parts A4 : 0,84%/ an soit 840 EUR sur 10 ans
Coûts de transaction	0% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	0 EUR 0%
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats et commission d'intéressement	Aucune commission liée aux résultats n'existe pour ce produit. Incidence des commissions d'intéressement : le <i>carried interest</i> sur les distributions est égal à 10% de la plus-value du produit et est prélevé sur les distributions lorsque le Fonds a versé aux investisseurs (i) le montant de leur souscription libéré et un montant égal à 8% sur le Cashflow Cumulé (ce terme est défini plus amplement dans le règlement du Fonds).	Parts A1 : 0,61%/ an soit 608 EUR sur 10 ans Parts A2 : 0,63%/ an soit 628 EUR sur 10 ans Parts A3 : 0,65%/ an soit 646 EUR sur 10 ans Parts A4 : 0,73%/ an soit 734 EUR sur 10 ans
<b>TOTAL maximum</b>		<b>Parts A1 : 2,95%/ an soit 2 948 EUR sur 10 ans</b> <b>Parts A2 : 2,82%/ an soit 2 818 EUR sur 10 ans</b> <b>Parts A3 : 2,69%/ an soit 2 686 EUR sur 10 ans</b> <b>Parts A4 : 2,07%/ an soit 2 074 EUR sur 10 ans</b>

<sup>1</sup> A noter, les frais de gestion isolés sont respectivement pour les parts A1, A2, A3 et A4 de 1,80%, 1,65%, 1,50% et 0,80%. Les parts A1, A2 et A3 donnent droit à des rétrocessions pour nos Partenaires. L'assiette des frais de gestion est la suivante : pendant la Période d'Investissement reposant sur le montant total des souscriptions ; Après la Période d'Investissement reposant sur la NAV.



## L'ÉQUIPE PEQAN



### **Jean-Philippe Hecketsweiler**

Président de Peqan et co-fondateur d'HLD, met son expérience d'entrepreneur et d'investisseur en Private Equity au service du développement de la marque et de son offre.



### **Thaïs Bertucat**

Co-gérante de Peqan, participe à la sélection et l'analyse des opportunités afin d'enrichir les solutions d'investissement proposées.



### **Paul-Edouard Falck**

Responsable des partenariats de Peqan, accompagne les partenaires dans la compréhension du Private Equity et dans le processus de souscription de leurs clients.



### **Bertrand de Poutier**

Responsable du Middle Office de Peqan, il est en charge des souscriptions, du suivi des fonds et des rapports de gestion à destination des investisseurs.



### **Marc Bloch**

Responsable de la plateforme digitale Peqan, rend possible l'accès d'un nombre croissant d'investisseurs au Private Equity grâce à son expertise digitale.

### **Kevin Miens**

Directeur général et gérant de Peqan, contribue à la sélection, la structuration, l'enrichissement de l'offre et la commercialisation des produits d'investissement.



### **Sassan Golshani**

En charge du développement de Peqan, apporte son expertise des réseaux de distribution. Il a pour objectif d'installer Peqan comme la plateforme de référence en matière de Private Equity.



### **Coralie de Clermont-Tonnerre**

Support Middle Office et Développement, participe au suivi administratif des souscriptions, au développement de la communication & de la base de données.



### **Leïla Wood**

Responsable des risques et de la conformité de Peqan, veille à la conformité réglementaire de l'offre des produits Peqan et à la protection des investisseurs.



A noter que cette équipe est susceptible d'évoluer.

# RISQUES

## Un investissement dans un fonds comporte des risques, notamment :

### **Risques inhérents à tout investissement en obligations, en quasi-capital ou en capital**

Le fonds va effectuer des investissements en titre de capital ou donnant accès directement ou indirectement au capital d'entreprises non-cotées. Par conséquent, la performance du fonds est directement liée à la performance des investissements en capital dans ces sociétés qui sont généralement liés à la valeur à terme de ces sociétés et au rendement de ces investissements obligataires. L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait que la rentabilité du fonds peut être faible et qu'un investissement dans le Fonds comporte un risque de perte partielle ou totale des montants investis.

### **Risque de perte en capital**

En investissant dans des FCPR, vous pouvez perdre tout ou partie de votre capital. Les perspectives de développement des sociétés dans lesquelles le fonds investit sont par nature incertaines.

### **Risque d'illiquidité**

Les fonds de capital investissement investissent dans des titres de sociétés non-cotées, qui par définition ne sont pas liquides. Ils ne bénéficient donc pas d'un marché secondaire organisé pour vendre les titres. Lorsque vous investissez, vous devez être conscient que l'argent que vous avez placé n'est pas disponible à court et moyen terme.

### **Risque lié à la valorisation des titres en portefeuille**

La valorisation des titres non-cotés détenus par le fonds est basée sur la valeur actuelle de ces titres. Ainsi, cette valorisation peut ne pas refléter le prix reçu en contrepartie d'une cession ultérieure desdits titres.

### **Risques de taux et de change**

Compte tenu de la politique d'investissement du fonds, le fonds pourra (i) investir dans des sociétés qui supportent des risques de taux et/ou de change (ii) réaliser des investissements en une ou plusieurs devises autres que l'Euro et (iii) détenir des produits financiers ou autres instruments financiers soumis à un risque de taux et/ou de change. En conséquence, la fluctuation des taux de changes ou des taux pourrait affecter la valeur des investissements et pourrait générer des pertes (ou des gains) substantiels pour le Fonds. De plus, la comptabilité du Fonds étant tenue en Euro, le Fonds pourrait devoir supporter des coûts de conversion entre les différentes devises.



## AVERTISSEMENT

L'information figurant dans ce document est fournie à titre d'information uniquement et n'a pas pour objet de constituer le fondement d'un accord juridiquement contraignant. Il ne constitue pas, d'un point de vue juridique, fiscal ou financier, une offre d'achat, de vente ou de souscription à un instrument financier, ni une offre commerciale d'investir dans le Fonds.

Ce document est confidentiel et ne doit pas être reproduit, transmis, distribué ou publié, en tout ou en partie, par tout moyen que ce soit, à des tiers sans le consentement écrit préalable de Peqan.

Un tel investissement comporte un risque significatif. Il n'existe aucune assurance que cet investissement génère des profits, et il se peut qu'il entraîne la perte, pour un investisseur, de la totalité ou d'une partie de son investissement. La performance passée ne constitue pas une indication fiable de la performance future. En ce qui concerne les performances du Fonds à venir, veuillez noter qu'aucune déclaration n'est effectuée ni assurance donnée que les énonciations, vues, projections ou prévisions soient exactes ou que les objectifs du Fonds seront atteints.

De plus, les déclarations prévisionnelles sont soumises à des risques connus et inconnus et des présomptions incertaines et inactuelles qui peuvent avoir pour effet de faire différer les résultats actuels de ceux attendus ou encourus par les déclarations prévisionnelles.

Les indicateurs de performance, présentés sur leur montant brut, n'incluent pas la commission de gestion, le carried interest, les impôts ou les dépenses supportés par les investisseurs, qui peuvent constituer, en totalité, un montant conséquent.

L'ensemble des indicateurs de performances sont présentés annuellement. Rien dans le présent document ne saurait constituer une quelconque prévision des performances futures du Fonds.

Peqan attire par ailleurs l'attention des investisseurs sur le fait que les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures et que le fonds présente un risque de perte en capital.

Les investisseurs potentiels doivent se fonder sur leur propre examen des informations contenues dans le présent document et prendre connaissance du Règlement et du DICI.

Toutes les déclarations d'opinion et/ou convictions figurant dans le présent document ainsi que toutes les vues exprimées et toutes les projections, prévisions et énonciations concernant les perspectives d'événements futurs ou la performance possible du Fonds reflètent la propre analyse et interprétation par la société de gestion des informations dont elle dispose à la date de ce document. Les informations contenues dans ce document ne seront pas mises à jour et ne seront pas modifiées afin d'intégrer de nouveaux éléments ou des modifications d'éléments préexistants dans le futur.

Certaines déclarations prévisionnelles fournissent les projections, prévisions et énonciations concernant les perspectives d'événements futurs.

Du fait de certains risques ou aléas, la performance du Fonds peut différer de ce que prévoit le présent document.

PEQAN

8, avenue du Président Wilson – 75116 – Paris  
peqan.fr



Peqan est une société de gestion, agréée par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers) sous le numéro GP-21000017.  
Peqan Convictions 2023 est un FCPR agréé par l'AMF le 23/05/2023 sous le numéro FCR20230011.

